FRANKLIN GERTLER
ÉTUDE LÉGALE • LAW OFFICE

Aldred Building
507 Place d'Armes, #1701
Montréal, Québec, Canada H2Y 2W8
TEL 514) 798-1988
FAX (514) 798- 1986
admin@gertlerlex.ca
www.gertlerlex.ca

PAR SDÉ ET COURRIEL

Le 30 novembre 2022

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 41e étage
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-4200-2022 / R-4201-2022 – Demande en révision de l'AQCIE-CIFQ et du RNCREQ de la décision D-2022-086 (R-4169-2021) / DÉPÔT DE LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS DU ROEÉ
N/D : 1001-145

Chère consœur,

Par la présente, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEÉ) dépose sa demande de remboursement de frais dans le dossier mentionné en rubrique.

Le ROEÉ demande respectueusement à la Régie de bien vouloir lui accorder l'ensemble des frais réclamés en considérant sa participation au dossier utile au déroulement de celui-ci. La participation du ROEÉ a notamment été utile à l'examen par la Régie des critères donnant ouverture à la révision prévue à l'article 37 de la LRE et à la possibilité que la révision des frais couvrent les participants autres que les demandeurs en révision (question préliminaire soulevée par la Régie). L'argumentation du ROEÉ ainsi que la jurisprudence et la doctrine déposée à son soutien ont également alimenté l'analyse de la Régie au sujet de la finalité du régime de frais prévu à l'article 36 LRE et des limites au pouvoir discrétionnaire conféré par cette disposition.

En espérant le tout conforme veuillez agréer, chère Me Dubois, nos salutations les meilleures.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Camille Cloutier

Par : Me Camille Cloutier, avocate

CC/bz
p.j. Demande de remboursement de frais du ROEÉ

c.c. (courriel seulement)
Me Jocelyn Ouellette, RNCREQ
Me Sylvain Lanoix, AQCIE-CIFQ
Jean-Pierre Finet, analyste du ROEÉ
Laurence Leduc-Primeau, Coordination ROEÉ